CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

AC-16(02)

Changements aux valeurs d'attribut par des personnes autorisées

Juill. 2026

Votre gouvernement

Québec

AC

Gestion des droits d'accès aux systèmes et données

Access Control

AC-16(02) — Changements aux valeurs d'attribut par des personnes autorisées (PaF-)

Énoncés :

Fournir à des personnes autorisées (ou à des processus exécutés au nom des personnes) la capacité de définir ou de changer la valeur des attributs de sécurité et de protection de la vie privée connexes.

Responsable : Aucun

Discussion :

Le contenu ou les valeurs attribuées aux attributs peuvent avoir une incidence directe sur la capacité des personnes à accéder à l'information de l'organisation. Par conséquent, il est important que les systèmes soient capables de fournir uniquement aux personnes autorisées la capacité de créer ou de modifier des attributs.